

Image not found or type unknown



partage maison (quote part sur terrain mais pas maison)

Par **coco12**, le **11/07/2011** à **15:55**

Bonjour,

Je suis mariée sous le régime de la séparation de bien.

Nous avons acquis un terrain avec une quote part de 40% pour l'un 60% pour l'autre et construit une maison sans quote part particulière (il n'y a pour la construction aucun passage devant notaire, contrairement à l'achat du terrain).

En cas de divorce et de revente quelle sera la quote part appliquée pour chacun sur la totalité du bien ?

Merci de votre aide